



## Problèmes avec map118 telecom

Par **naffetas**, le **25/08/2009** à **10:33**

Bonjour,

Nous avons signé un fax pour un ordre de transfert. Suite à un appel téléphonique de ce jour, la dite société nous réclame 826 euros par mois pendant 36 mois.

Après recherche téléphonique pour les appeler, nous ne les trouvons pas. Nous aimerions annuler cette démarche car nous n'avons donné aucune coordonnées bancaires. Est-ce légal et quelles sont les procédures à effectuer ?

N° transfert LY 770 et date de signature du fax le 30 06 2009.

Merci